



AVIS à la Population

Mesdames et Messieurs,

Le conseil général est convoqué le :

Mercredi 7 octobre 2026 à 19h30 – Salle de l'auberge communale

D'entente avec la Municipalité, l'ordre du jour en sera le suivant :

Formalités :

- Appels
- Adoption du dernier procès-verbal du 10 juin 2026
- Assermentation

Ordre du jour :

1. Préavis municipal N° 03/2026 – Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques
Rapport de la commission de gestion et des finances
2. Préavis municipal N° 04/2026 – Arrêté d'imposition pour les années 2027-2031
Rapport de la commission de gestion et des finances
3. Préavis municipal N° 05/2026 – Autorisation de statuer sur les aliénations et les acquisitions immobilières - législature 2026 – 2031 - *Rapport de la commission permanente*
4. Préavis municipal N° 06/2026 – Autorisation générale de plaider - législature 2026 – 2031
Rapport de la commission permanente
5. Préavis municipal N° 07/2026 – Compétence à accorder à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles - législature 2026 – 2031
Rapport de la commission de gestion et des finances
6. Préavis municipal N° 08/2026 – Fixation des traitements et indemnités de la Municipalité, des membres du bureau et des heures de commune - législature 2026 – 2031
Rapport de la commission de gestion et des finances
7. Préavis municipal N° 09/2026 – Remplacement de la production de chaleur et mise en place d'une chambre froide/congélation à l'auberge communale de Bretonnières
Rapport de la commission de gestion et des finances
8. Communications de la Municipalité
9. Communications du Bureau
10. Vœux et divers

R.C.G. - Art. 46.- Chaque membre du Conseil est tenu de se rendre à l'assemblée, lorsqu'il est régulièrement convoqué.

Les personnes qui ne peuvent être présentes sont priées de s'excuser auprès de la Présidente, Sarah Chappuis : 79 576 46 78 ou conseil@bretonnieres.ch

Les citoyens qui répondent aux conditions de l'art. 5 de la LEDP peuvent se faire assermenter lors de ce Conseil.

Les personnes qui souhaitent déposer un postulat, une motion, une initiative ou une Interpellation, doivent remettre par écrit leur proposition à la Présidente 48 heures à l'avance.

Prochaines séances du Conseil Général : (sous réserve de modifications ou de conseil extraordinaire).

Mercredi 9 décembre 2026 – Mercredi 24 mars 2027 – Mercredi 9 juin 2027 – Mercredi 6 octobre 2027



Au nom du bureau
La Présidente
Sarah Chappuis